

# SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris

Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 44 07 07 44

E-mail : spp@spp.asso.fr

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 31 JANVIER 2017

Présents : P. Aloupis - B. Ang - J. Angelergues - C. Baruch - P. Blayau - E. Castells-Mourier - P. Cauvin - E. Chauvet - D. Cupa - P. Denis - A. Faure-Bismuth - N. Franck - A. Gibeault - V. Kapsambelis - C. Lechartier-Atlan - I. Martin-Kamieniak - F. Moggio - D. Ribas - A. Rosenberg - F. Seulin - H. Suarez-Labat

Excusés (représentés) : M-C. Camus-Delage - E. Dahan-Soussy

Excusé : J-L. Baldacci

Invités présents : E. Birot - B. Chervet - E. Chervet - F. Coblenche - A. Gibeault - V. Kapsambelis - A. Sitbon - M. Vautherin-Estrade - M. Vincent

Invités excusés : L. Danon-Boileau - D. Kaswin-Bonnefond - C. Saint-Paul Laffont

Invités pour la présentation de leur rapport : T. Bokanowski – B. Bensidoun (excusé) – J. Picard (excusé)

*Le quorum des membres présents du CA est atteint, la réunion débute à 21h10.*

### **1/ Approbation du procès-verbal du conseil d'administration des 17 janvier 2017**

Une modification est demandée par Françoise Coblenche (Point 2 – Rapport de la RFP). Nouvelle rédaction : « *F. Coblenche, directrice de la RFP, présente son rapport. Il est annoncé la création d'un site internet propre à la RFP, accepté par les PUF qui le gèrent et le financent, dont on escompte qu'il soutiendra les ventes de la Revue.* »

*Le procès-verbal du CA du 17 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité moins une abstention d'un membre absent à la réunion, avec la modification demandée.*

### **2/ Demandes d'agrément**

Six demandes d'agrément d'AAeF au titre de membre adhérent, à jour du paiement des droits, sont soumises au CA : Anne-Sophie Bourdaud, Maurice Cochez, Larissa Fusu, Marie-Aimée Hays, Catherine Jacquot, Jacques Morise.

*En l'absence de réserve circonstanciée par courrier des membres ou de la part des membres du CA, les six demandes sont agréées.*

### **3/ Organisation et préparation de l'assemblée générale ordinaire du 12 mars 2017 (suite)**

Rapports statutaires :

- Rapport du CECE, A Gibeault. A. Gibeault présente son rapport. La discussion qui suit la présentation du rapport met en avant le souci de renforcer l'offre de formation théorique et clinique par les instituts et l'incitation auprès des AeF à une participation plus active.
- Rapport de l'Institut de Psychanalyse de Paris et du CFSO, A. Sitbon – B. Bensidoun et J. Picard (invitations). A. Sitbon présente son rapport. Elle rappelle que diverses initiatives ont été prises auprès des AeF à Paris pour dynamiser l'enseignement et qu'elles rencontrent un succès réel. B. Bensidoun et J. Picard étant excusés, A. Sitbon lit ensuite le rapport du CFSO qu'ils ont préparé.
- Rapport de l'Institut de Psychanalyse de Lyon, E. Chervet. E. Chervet présente son rapport. L'expérience de l'IP de Lyon met en évidence une augmentation de candidatures d'AeF ayant très peu d'expérience clinique.

#### Autres rapports :

- Rapport scientifique, E. Chauvet. E. Chauvet présente son rapport.
- Rapport du CST, M. Vautherin-Estrade. M. Vautherin-Estrade présente son rapport.
- Rapport de la commission des candidatures, E. Birot. E. Birot présente son rapport. Une discussion s'engage : une réflexion est en cours pour encourager les candidatures au tituliariat des membres adhérents et favoriser l'évolution des titulaires vers la fonction de formateur. Il faut à la fois respecter le rythme de chacun et éviter des pertes de temps préjudiciables au dynamisme de la SPP.
- Rapport de la COPEA, M. Vincent. M. Vincent présente son rapport.
- Rapport du département d'archives et d'histoire, T. Bokanowski. T. Bokanowski présente son rapport.

#### **4/ Règles à adopter pour la tenue des séminaires ouverts à la SPP. Vote**

En raison de l'heure tardive, ce point est renvoyé à un CA ultérieur.

#### **5/ Questions diverses**

Les 300.000 € de l'emprunt complémentaire ont été versés par La Banque Postale, avec un mois de retard sur la date initialement prévue. La renégociation de l'emprunt principal a pu être bouclée avant la date d'expiration du délai de garantie de l'offre du nouveau taux (fixé à 1,47) malgré les difficultés exposées lors du dernier CA. La convocation d'une nouvelle assemblée générale - évoquée par précaution (point 3 du procès-verbal du CA du 17 janvier 2017) - est donc sans objet. Le versement de ces deux emprunts est donc une excellente nouvelle, mais il nous restera à fournir l'effort budgétaire nécessaire à leurs remboursements.

La séance est levée à 23h45.

**La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le mardi 21 février 2017.**

Denys RIBAS  
Président

Clarisse BARUCH  
Secrétaire Générale